

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le chef de l'opposition fait enfin une proposition constructive. Il voudrait que j'intervienne auprès du Kremlin pour que l'Union soviétique accepte notre note. D'abord, je devrai parler aux autorités soviétiques. Ensuite, je devrai m'assurer qu'elles m'écouteront. Elles refuseront de m'écouter et je ne pourrai pas leur parler si je continue à élever la voix et à les traiter d'assassins. Voilà ce que j'essaie de dire, madame le Président.

* * *

L'ASSURANCE-MALADIE**LE VERSEMENT DES PRIMES—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'UNIVERSALITÉ DU PROGRAMME**

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, ma question s'adresse à madame le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle aurait qualifié d'insensé ce qui s'est passé en Alberta la semaine dernière. De toute évidence, elle désapprouve totalement cette mesure.

Compte tenu de ce qui se passe dans des provinces comme l'Alberta, pourrait-elle dire à tous ceux qui s'intéressent à l'assurance-maladie si elle compte régler le problème des primes au moyen de la loi canadienne sur la santé, que nous espérons voir très prochainement, et éviter l'effritement de l'universalité attribuable au système de primes qui sert à défrayer l'assurance-maladie en Alberta? Dans cette province, nous assistons non seulement à l'effritement, mais à la destruction complète de l'universalité. Madame le ministre a-t-elle l'intention de s'attaquer à ce problème ou demeure-t-elle convaincue qu'elle doit rester en dehors de cette affaire?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, comme je l'ai déclaré hier en réponse à certaines questions des médias, l'Alberta ne serait pas dans une situation aussi embrouillée si elle avait décidé de défrayer l'assurance-maladie au moyen des recettes fiscales, ce qui constitue également la meilleure façon d'assurer la justice sociale. Tout le monde se retrouverait sur le même pied et tous ceux qui, sans être des assistés sociaux sont en chômage et n'ont certainement pas de grosses ressources, ne se retrouveraient pas dans une pareille situation.

Néanmoins, le député ne doit pas en conclure que nous ne pouvons rien faire en nous demandant si nous sommes ou non pour les primes. Selon les experts de la Justice, la Constitution ne nous permet pas d'interdire aux provinces de faire payer des primes. Néanmoins, nous aurons dans la loi un paragraphe sur l'universalité, comme c'est déjà le cas, et cela nous permettra d'imposer notre point de vue de façon constitutionnelle. Si certains citoyens n'ont pas droit à l'assurance-maladie parce qu'ils n'ont pas payé leurs primes, le principe de l'universalité ne sera pas respecté pas plus que la loi sur l'assurance-maladie.

M. Blaikie: Nous ne demandons pas au ministre de nous faire un discours sur la justice sociale. Le NPD a été le premier à prôner l'abolition des primes dans toutes les provinces où il a gouverné.

LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE LOI SUR LA SANTÉ

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le ministre va-t-elle trouver moyen, aux termes de la nouvelle loi, d'empêcher que le paiement de primes ne porte atteinte au principe de

l'universalité? Elle se contente pour l'instant d'exprimer son désaccord. Mais a-t-elle prévu des mécanismes d'intervention dans les cas où ces primes nuiraient au principe d'universalité?

D'autre part, obtiendrons-nous la nouvelle loi sur la santé nationale très bientôt? Je lui ai posé cette question à la rentrée parlementaire il y a trois semaines mais je n'ai eu que du vent pour toute réponse.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Puisque les néo-démocrates sont tellement en faveur de l'assurance-maladie et que pour défendre ce régime nous avons besoin de tous les appuis, mon homologue du Manitoba pourrait peut-être se porter publiquement à la défense du régime. Je serais ravie de lui entendre dire qu'il appuie l'assurance-maladie, comme il me l'a affirmé en privé.

Ensuite, à moins que mon anglais ne se détériore de jour en jour, je viens d'affirmer que tous les Canadiens, où qu'ils soient, ont droit à des services de santé universels assurés, ce qui signifie aussi bien toutes les visites médicales que les soins hospitaliers. Cela fait partie de la loi sur la santé nationale.

Ainsi, quels que soient les moyens auxquels les provinces ont recours pour obtenir des fonds supplémentaires, comme le paiement de primes dans trois provinces, si l'assurance n'est pas conforme aux dispositions de la loi, il y aura infraction et les provinces s'exposeront à certaines peines.

M. Blaikie: Le ministre de la Santé du Manitoba a déclaré à maintes reprises, et encore l'été dernier à la réunion des néo-démocrates de tout le Canada, qu'il approuvait la position que nous avons prise à la Chambre et qu'il est en faveur de prendre certaines mesures en vue d'éviter l'effritement du régime d'assurance-maladie. Le ministre a tout à fait tort de porter des accusations semblables.

LES FONDS FÉDÉRAUX

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, madame le ministre a-t-elle vraiment l'intention de présenter le projet de loi sur la santé au Canada et de faire enfin quelque chose pour remédier aux situations qu'elle dit déplorer depuis des années? Dans l'affirmative, en profitera-t-elle pour remettre à l'étude la question de savoir si les fonds fédéraux alloués à l'assurance-maladie sont suffisants ainsi que les accords fiscaux y afférents, de façon que le régime devienne une option politique plus viable dont les gouvernements provinciaux progressistes conservateurs ne pourront plus se servir pour justifier leur idéologie qui les porte à vouloir détruire l'assurance-maladie?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Après que le député eut rencontré le ministre dans la cuisine au Manitoba, il y a eu la réunion du 7 septembre, à Halifax. Vous vous êtes réunis en août et j'aurais bien voulu que le ministre n'oublie pas de dire aux journalistes qu'il était en faveur de l'assurance-maladie, pas contre. C'était en septembre. Il reste encore octobre et novembre. Nous aurons besoin de son appui comme de celui de tous les Canadiens qui veulent que le régime reste aussi accessible qu'il l'est à l'heure actuelle.